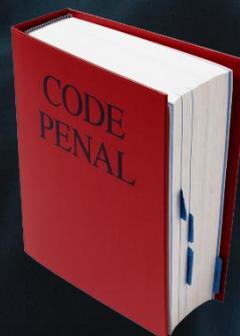
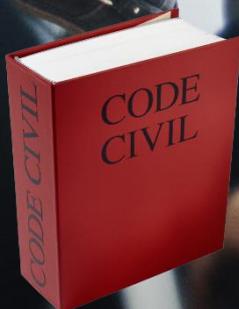




Responsabilités pénale et civile (dirigeant - encadrement)

PROGRAMME DE FORMATION



RESPONSABILITE (DIRIGEANT - ENCADREMENT)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principales obligations de la prévention des risques professionnels
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser et les évaluer pour agir
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

CONTENU DE LA FORMATION

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, veille juridique
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- L'information et la formation
- Les notions de responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Enjeux sociaux et économiques
- Analyse des causes et actions à conduire

L'évaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail

- Les obligations
- Notions de base : danger, risque, prévention, protection ...
- Le document unique et le plan d'action

Les situations de danger grave et imminent

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

Les acteurs de la prévention : rôles et missions

- Internes : CSE, CSSCT ...
- Externes : inspection du travail, CRAMIF / CARSAT

Les relations avec les entreprises extérieures

- Les points clés à connaître

Le management de la prévention

- Quand et comment intervenir ?
- Animer la prévention au quotidien

PROFIL DES STAGIAIRES

- Dirigeants
- Encadrement

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situations réelles
- Formulaires d'évaluation de la formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DURÉE

1 jour soit 7 heures

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Yann THOMAS
(Ergonome/IPRP)

Jean-Michel MICHEL
(Directeur opérationnel)